N°205 - NOVEMBRE 2022

MERDRIGNAC EXPRESS

La Capsule dans le temps était de retour le 1er octobre... Voir page 5

DANS CE NUMÉRO

Économie et emploi	1
Vie municipale | Vie quotidienne | Culture	2-4
Médiathèque	5
Actu communautaire	6
Compte-rendus des Conseils Municipaux des 28/09 et 26/10	7-15
Infos pratiques	15
Agenda	16

MÉMO VIE MUNICIPALE

Prochains Conseils Municipaux :

Mercredi 23 novembre

Mercredi 21 décembre

Autres dates :

Vendredi 8 décembre à 19h : réunion LCBC sur l'enlèvement des Ordures Ménagères

Vendredi 13 janvier : cérémonie des vœux

Merdrignac Express novembre 2022 - n°205 - Tiré à 905 exemplaires
Directeur de la publication : Eric Robin, Maire de Merdrignac
Rédaction, conception : service communication
©crédits photos : Anthony Maudet / Pixabay / Yvan Lebreton

PORTRAITS D'ARTISANS ET COMMERÇANTS

Loudéac Communauté Bretagne Centre agit pour le développement économique du territoire.

En 2020 débutait une première série de portraits de nos artisans et commerçants affichée à l'entrée de notre ville. Une belle occasion de mettre en avant celles et ceux qui participent au dynamisme de notre commune.

Aujourd'hui, LCBC invite les commerçants et artisans de Merdrignac à se faire connaître pour bénéficier de cette campagne d'affichage qui met en valeur les femmes et les hommes qui apportent leurs savoir-faire et font l'économie de notre ville.

+ D'INFOS :

Service Développement économique Bretagne Centre

Contacter Charlène Huby | Chargée de mission commerce et artisanat |

02 96 66 09 09

OFFRE D'EMPLOI EN SERVICE CIVIQUE

L'EHPAD des Genêts propose une mission de Service Civique dans le domaine de l'animation et de la communication.

Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (ou 30 ans en situation de handicap), sans condition de diplôme, le service civique est une occasion d'effectuer une expérience professionnelle enrichissante.

Détail de l'offre à retrouver sur :

www.mairie-merdrignac.fr/actualite/offre-de-mission-service-civique/

Période de candidature : octobre à décembre 2022

Date de début de mission souhaitée : janvier 2023

Durée de la mission : 10 mois 30 heures hebdomadaires

INFORMATION MUNICIPALE
HAUSSE DU TARIF DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis plusieurs mois, nous sommes, toutes et tous , confrontés à un contexte économique mouvant, fluctuant, ayant pour effet une augmentation sensible des tarifications des matières premières, dont alimentaires ou énergétiques.

Nos services en ont été impactés et constatons d'importantes variations de prix représentant en moyenne, sur cette année, 10,4% d'augmentation de nos lignes achat et fonctionnement par rapport à l'année dernière.
Conscients des efforts que toutes et tous devons faire au quotidien, il nous apparait malgré tout indispensable de garantir un service de restauration demeurant quantitatif et qualitatif pour vos enfants.
Afin d'atteindre ces objectifs, et après délibération du CCAS de Merdrignac en date du 18 octobre 2022 une augmentation de la participation financière des familles a été votée à hauteur d'un montant de 0.40 centimes par repas dès l'année prochaine.
Le montant d'un repas sera facturé 3.90 euros par enfant à compter du 1er janvier 2023, ce qui représente une augmentation de 56 €/ an (calcul sur la base d' un élève qui déjeune tous les jours au restaurant scolaire).

Nous profitons de cette décision pour vous présenter le coût réel d'un repas consommé sur notre commune.

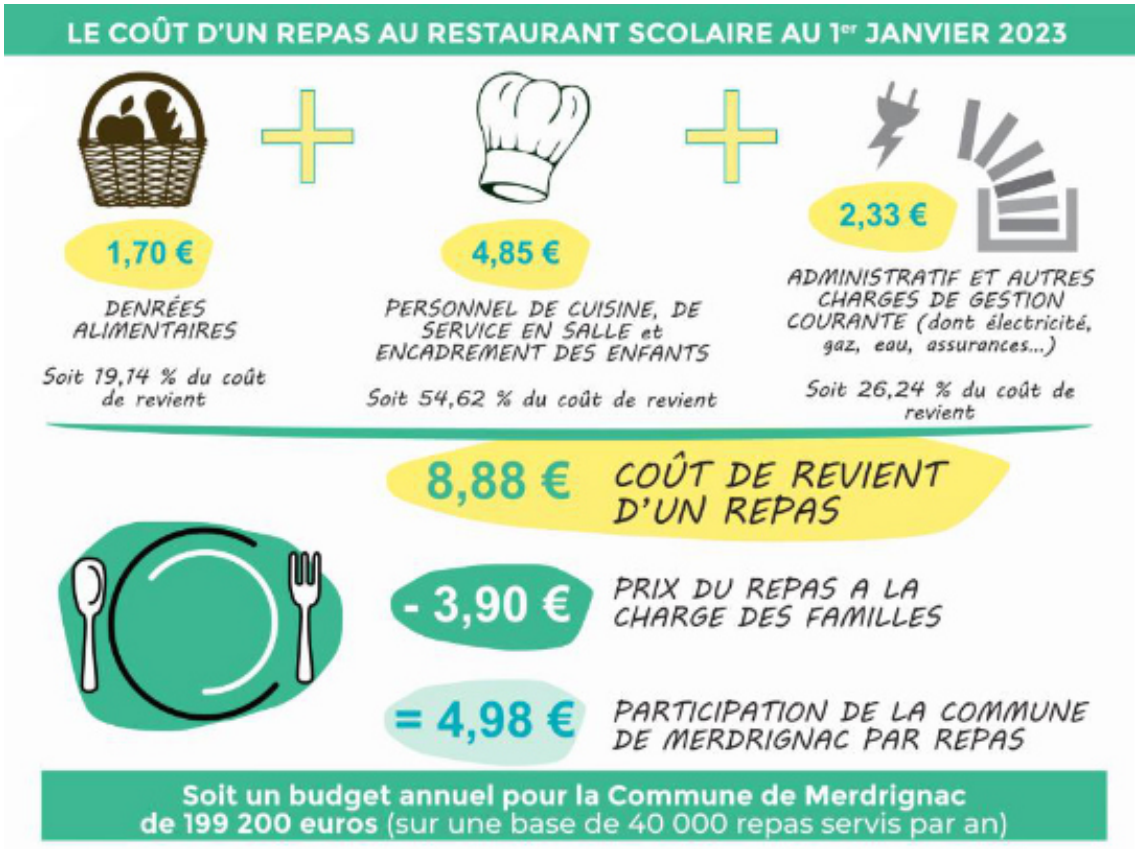

PARTICIPATION AU 22E CONGRÈS DU LABEL « STATIONS VERTES »

Mercredi 12 et jeudi 13 octobre, Delphine Rigollé et Valérie Faisnel, élues de Merdrignac, se sont rendues à Plescop (Morbihan) pour le rendez-vous annuel de l'assemblée générale du congrès dédié aux stations vertes.

Ces deux journées sont l'occasion de rencontrer et partager les expériences d'autres élus et de découvrir les idées à développer pour promouvoir l'écotourisme de notre commune.

▲ Delphine et Valérie à Plescop, Morbihan

UN REPAS DU CCAS APPRÉCIÉ

Le traditionnel repas des plus de 70 ans proposé par le CCAS et la mairie de Merdrignac était de retour à la salle des fêtes ce dimanche 9 octobre, pour le plus grand plaisir de tous.

Les élus ont donné le « La » en poussant la chansonnette, suivis par les chanteurs et chanteuses de l'assemblée. Mme Gloux Denise, doyenne de la commune, était présente au repas. Elle a également reçu un bouquet de la part de la municipalité, remis par Mme Isabelle Hamon, adjointe aux affaires sociales.

▼ Mme Denise Gloux, doyenne de Merdrignac, née en 1925, était présente au repas du CCAS.

MARATHON DES ÉLUS

Le dimanche 2 octobre 2022 se déroulait le marathon Loudéac-Pontivy.

Sous les couleurs de Loudéac Communauté Bretagne Centre, quatre élus de Merdrignac, Monsieur Le Maire Eric Robin, Cédric Poilvert, Allison Badouard et Pascal Le Gall se sont relayés sous la « Team Merdrignac » pour une course de 3h43. Soit une belle performance sportive, mais aussi humaine, relayée dans la bonne humeur et la solidarité avec les autres équipes participantes.

Une belle performance pour nos élus ▶

UNE MARCHE URBAINE ROSE ET SOLIDAIRE

Le samedi 8 octobre dernier, deux évènements étaient organisés avec l'UCA – Union des Commerçants et Artisans de Merdrignac.

Le matin, vous avez été nombreux à venir à la rencontre des élus autour du Café sourire et du jeu en ville organisés dans les commerces à l'occasion de la Journée Nationale du Commerce de Proximité et de l'Artisanat. Mlle Oriane Nogues a remporté le 1er lot d'une valeur de 150 € chez Ferron Voyages.
L'après-midi, la marche urbaine et solidaire a réuni 260 marcheurs et marcheuses de tout âge pour Octobre Rose, avec la Ligue Contre le Cancer. Un beau moment de solidarité et de convivialité rendu possible par l'investissement des bénévoles et des commerçants et artisans de la commune.

REMISE DES LOTS DE LA TOMBOLA DU 8 OCTOBRE

Le 22 octobre, Isabelle Goré-Chapel, élue à l'attractivité économique, touristique et résidentielle du territoire, et Caroline Le Coz, en charge de l'animation proposée par les commerçants et artisans de l'UCA, ont remis les lots faisant suite au jeu organisé le 8 octobre dernier.
Lors de cette matinée dédiée au commerce et à l'artisanat de proximité, un "Café sourire" et un jeu étaient organisés. Le but : retrouver l'intrus caché dans les 24 vitrines des commerces participants de Merdrignac.
Côté gagnants, un sac à dos pour Quentin, Mme Langlais Annie, Mr Boulde David et Mr Perrin Yoann.

Le 1er lot revient à Oriane qui remporte un voyage avec les transports Ferron pour un montant de 150 €. (Les élus ont tenu à remercier l'entreprise pour sa participation de 50 € sur ce cheque de 150 € , la mairie ayant abondé du reste pour offrir ce chèque cadeau.)
Les élus sont déjà en réflexion pour poursuivre cette formule "Café sourire" qui invite à échanger avec la population.

▲ *Remise du 1er lot de la tombola du 8 octobre.*

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

« Provocant plusieurs décès par an, le monoxyde de carbone, gaz inodore et invisible, est la 1ère cause de mortalité par gaz toxique en France. Sur la période du 1er septembre 2021 au 30 août 2022, 5 signalements d'intoxication accidentelle dans des logements ont été déclarés dans le département des Côtes d'Armor impliquant 11 personnes dont 2 personnes sont décédées. »

Que faire si on soupçonne une intoxication ?
Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.
1-Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
2-Arrêtez si possible les appareils à combustion.
3-Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
4-Appelez les secours :
5-Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.

+ D'INFOS : www.prevention-maison.fr

CINÉMA | PROGRAMME DU 16 au 29 NOVEMBRE 2022 & MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Le Petit Nicolas
Samedi 19 Nov 2022 à 21h
Dimanche 20 Nov 2022 à 15h
Lundi 21 Nov 2022 à 20H30

Plancha
Samedi 19 Nov 2022 à 21h
Dimanche 20 Nov 2022 à 15h
Lundi 21 Nov 2022 à 20H30

Yuku et la fleur de l'Himalaya
Mercredi 23 Nov 2022 à 14h30
Samedi 26 Nov 2022 à 15h

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Vendredi 18 novembre à 20h
« Autant que faire se peut » suivi d'un échange avec le réalisateur Neven Denis |
Avec la médiathèque de Merdrignac et l'ODCM

Jeudi 1er décembre à 20h
« Trait d'Union » de Jérôme Lambert et Philippe Picard
Avec le Souvenir Français et l'ODCM

Mois du Film Documentaire

Vendredi 18 novembre 20h
Au Cinéma Le Studio de Merdrignac

Projection et échange du fim documentaire « Autant que faire se peut », en présence du réalisateur Neven DENIS.

Un voyage à la rencontre des femmes et des hommes qui innovent et façonnent notre territoire centre-breton.

PROGRAMME NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2022

Samedi 19 novembre 10h > 12h
Atelier d'écriture

Mercredi 23 décembre 11h > 12h
Découverte de la méditation pleine conscience

Mercredi 7 décembre
Bébés Lecteurs 10h > 11h
Tricote Papote 14h30 > 16h30

Vendredi 9 décembre 18h > 19h30
Café Lecture

Mercredi 14 décembre 14h30 > 16h : *Ateliers créatifs de Noël*

Samedi 17 décembre 10h > 13h—Parking
Librairie Itinérante « La caravane d'Agnès »

Concours de dessin

Réalise un dessin, un bricolage, sur le thème « Un cadeau pour le Père Noël »

Du 16 novembre au 7 décembre 2022

Les réalisations seront exposées à partir du 8 décembre.
Modalités de participation et règlement auprès de la médiathèque de Merdrignac.

Noël à la médiathèque
« Un cadeau pour le Père Noël »

Mardi 20 décembre 16h - ***Salle de La Madeleine***
Spectacle de Noël avec Doé.
Public familial dès 5 ans

Mercredi 21 décembre 15h
Fim de Noël suivi d'un après-midi festif et de la remise du concours de dessin.

MÉDIATHÈQUE : DES CAPSULES DANS LE TEMPS DE RETOUR APRÈS 15 ANS !

L'ambiance était aux retrouvailles le 1er octobre à la médiathèque !

De nombreuses familles et jeunes participants de 2007 se sont succédés pour lire leurs messages écrits et déposés en 2007 dans les boîtes scellées par Martine Le Breton, policière municipale de l'époque (venue rouvrir les boîtes en 2022) - Après les ateliers créatifs, le quizz 2007, le blind-test, le spectacle de Florence Arnould « Les Tiroirs secrets », l'ouverture des messages a laissé place à la fête avec le groupe Klezmer. **Un grand merci aux participants, à l'ODCM, au groupe Klezmer et bénévoles qui ont contribué à cette belle journée !**

▲ *Ouverture des capsules animée par Denis Rocaboy de l'ODCM*

Crédit des 3 photos : Yvan Lebreton - Florence Arnould et son spectacle, le Blind-test 2007

ATELIERS NUMÉRIQUES

Le lundi matin à Merdrignac

Sur inscription - 9h > 10h30

- **Lundi 14/11 :** Smartphones et tablettes (l'horloge, l'agenda/calendrier, le répertoire, les paramètres)
- **Lundi 21/11:** La sécurité sur smartphones
- **Lundi 28/11:** Quelques applications utiles sur smartphones et tablettes (GPS Waze, lecteur de QR code, Dossiers Files by Google)
- **Lundi 5/12 :** Sécurité et informatique (Créer et gérer ses mots de passe)
- **Lundi 12/12 :** Truc et astuces (clic molette, Way-back machine Doodle, activer le micro de la caméra)

Démarches en ligne et Accès libres - 10h30 > 12h

- Découverte de sites institutionnels

+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS :

07 64 38 94 63 | n.besnard@loudeac-communaute.bzh

www.**BRETAGNECENTRE**.bzh/vivre/numerique/espaces-numeriques

RELAIS PETITE ENFANCE

BÉBÉS LECTEURS À LA MÉDIATHÈQUE

- **Mercredi 7 décembre**

ESPACE PARENTS-ENFANTS

- Espace jeux ouvert aux familles au complexe sportif, salle du dojo, rue nationale à Merdrignac
Sur Inscription

ATELIER SONORE ET MUSICAL PARENTS-ENFANTS - DÉCOUVERTE

Gratuit | Sur inscription

École de musique intercommunale du Mené
Manoir du vieux bourg à Merdrignac

- Le mardi de 17h30 à 18h15

+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS :

RPE - Relais Petite Enfance
rpe@loudeac-communaute.bzh

www.bretagnecentre.bzh/vivre/enfance-jeunesse/de-0-a-3-ans

LUDOTHÈQUE AU FIL DU JEU :

Au Pôle Médico Social de Merdrignac, rue de Brocéliande de 10h à 12h

Jeu sur place & prêt de jeux :

- Mercredi 26 novembre
- Mercredi 7 décembre
- Mercredi 17 décembre

+D'INFOS :

Ludothèque « Au Fil du Jeu »
02 96 66 40 17 | 07 64 38 94 65
ludotheque@loudeac-communaute.bzh
RS: @ludoaufildujeu | www.bretagnecentre.bzh

Mini-Festival photo à Merdrignac

« L'eau dans tous ses états »

A découvrir dans le centre-ville, rue du Champ des Vignes, à proximité de la mairie et de la médiathèque, jusqu'à fin décembre.

Avec l'ODCM, la mairie et Les Focales Sud de Bretagne.

Excusés : GORÉ-CHAPEL Isabelle, LE COZ Caroline, DAUNAY Dominique, CHIQUET Vincent, COMMUNIER Aurélien

Secrétaire de séance : Isabelle HAMON

FORMALITÉS RÈGLEMENTAIRES

Ajout de points d'ordre du jour : le conseil se prononce favorablement sur l'inscription de l'affaire supplémentaire suivante :
Vente parcelles dans le cadre de l'aménagement de la RN 164.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Rapporteur : M. Eric ROBIN

1. Présentation offre de service relative à la restructuration de la dette et à la prospective financière
intervention de M. PLEVEN, société EFG.
Proposition de prospective financière 2022-2026 : 7 398.60 €
Proposition restructuration dette : 11 913.00 €

M. PLEVEN présente les enjeux de la restructuration de la dette de la commune, assorti d'une étude prospective.
L'analyse des emprunts, des taux, et leurs perspectives d'évolution présente les enjeux financiers et déterminent les marges de manœuvre de la collectivité en terme de programmation et planification des projets communaux. Il présente la stratégie autour du refinancement, du compactage de la négociation des taux d'intérêt des emprunts. La restructuration de la dette a pour objectif d'optimiser la capacité de la commune à investir en diminuant la dette et en augmentant la capacité d'autofinancement.

M. PLEVEN propose également, conjointement, une prospective financière pour déterminer et cadencer la planification des futurs investissements communaux.

Le conseil municipal accepte d'engager les études relatives à la restructuration de la dette et à la prospective financière / - accepte l'offre de service selon les conditions financières présentées, à savoir 19 311.6 € H.T. pour l'ensemble - charge le maire d'exécuter la présente décision et signer toutes pièces s'y afférentes.

2. Ancien local de la Trésorerie
L'actuelle chaudière étant hors d'usage, il est proposé d'installer une nouvelle chaudière gaz à condensation, une citerne de gaz étant déjà installé.

L'entreprise GR Energie a transmis une offre tarifaire pour la fourniture et la pose d'une nouvelle chaudière pour un montant de 2 608 € H.T.

Le conseil municipal accepte le principe de remplacement de la chaudière usagée et le devis.

3. ALSH : point sur le financement (information)

Le nouveau bâtiment ALSH est fonctionnel et très apprécié des personnels intervenants, des familles, des enfants. L'an passé 118 enfants ont fréquenté l'ALSH. Ce chiffre atteint cette année 168, ce qui prouve l'intérêt de cette réalisation mutualisée aux services des familles du bassin de vie .

Location du Rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie : M. ROBIN informe le conseil municipal de l'installation à compter du 1er novembre prochain d'un nouveau professionnel de santé sur la commune. Il s'agit de Mme Magdalena JAKUBCZAK qui exercera la profession de kinésithérapeute. A terme, elle pourra s'installer au sein du Pôle Médical de Santé (PMS) lorsqu'une opportunité se présentera. M. robin se félicite de cette arrivée qui étoffe le maillage des professionnels de santé sur la commune.

FINANCES

4. Contrat de territoire avec le département des côtes d'Armor : signature de la convention

Le Département des Côtes d'Armor propose d'engager une nouvelle contractualisation territoriale pour la période 2022-2027, afin de poursuivre et renforcer la solidarité et le lien avec les communes et répondre aux besoins des costarmoricains.

Ce nouveau cadre contractuel répond aux objectifs suivants :
- Soutenir équitablement l'ensemble du territoire costarmoricain,
- Améliorer la visibilité de l'action départementale et des investissements réalisés sur les territoires
- Soutenir les communes "rurales"
- Favoriser / Valoriser la mutualisation des projets structurants
- Garantir / assurer la cohérence des politiques en faveur de la transition écologique et énergétique.

L'enveloppe ainsi déterminée pour la commune de MEDRIGNAC s'élève à 303 234 € H.T.
Le taux d'autofinancement minimum sollicité pour chaque projet est fixé à 30 %.

Les thématiques retenues pour les projets d'investissement sont les suivantes : solidarités humaines, transition écologique et aménagement du territoire, équipements culturels et sportifs, patrimoine historique, développement de circuits courts en vue d'une alimentation durable, ouvrages d'art, assainissement, eaux pluviales, eau potable ainsi que les projets d'investissement innovant.

Afin de favoriser le développement de projets mutualisés (entre 3 communes minimum) sur les bassins de vie, un soutien supplémentaire pourra être sollicité et se traduira, pour les projets éligibles par un « Bonus » financier variant de 20 000 à 40 000 € HT en fonction du montant du projet.

Les opérations devront être engagées au plus tard avant le 31.12.2027 et réalisées dans les trois ans suivant la notification de la décision d'attribution de la subvention de la Commission Permanente du Département.
Le conseil municipal décide d'approuver le dispositif présenté et la convention.

5. **Décision modificative N° 2-2022**

Il est proposé au conseil municipal de modifier le BP 2022 pour les deux points suivants :
- modification de l'imputation budgétaire du versement au SDE pour travaux pour être en conformité avec le plan comptable M57
- abondement des travaux pour la salle Brocéliande et diminution des crédits affectés initialement à la réhabilitation de la crêperie

Le conseil municipal accepte la décision modificative °N°2-2022.

RESSOURCES HUMAINES

Les conséquence de l'adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion sont :
- La possibilité données aux agents de la collectivité d'adhérer au contrat de Territoria Mutuelle à compter du 1er janvier prochain. L'adhésion est libre et facultative.
- le contrat groupe offre des conditions avantageuses (taux et niveau de garantie)
- Les garanties sont aux choix de l'agent (garanties obligatoires et facultatives)
- La commune verse actuellement une aide une participation financière de 10/€ par agent et par mois. Si la commune rejoint le contrat groupe, seuls les agents ayant souscrit la garantie avec l'organisme désigné (Territoria Mutuelle) pourront bénéficier de la participation de la commune. Le conseil municipal est invité à délibérer sur le montant de la participation.

Le conseil municipal :
- acte le principe d'adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion des Côtes d'Armor
- réitère le montant de la participation mensuelle allouée aux agents de 10 € /mois et par agent
charge le maire d'exécuter la présente décision et signer toutes pièces s'y afférentes, notamment la convention à intervenir avec le Centre de Gestion des Côtes d'Armor.

ÉCONOMIE ET TOURISME

Rapporteur : Delphine RIGOLLÉ

7. **Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP) : informations et animations**

Le programme d'animations de la journée est présenté. Il est prévu une collation (café-jus de pomme-gâteaux) offerte par la commune en centre-ville avec incitation à participer à un jeu-concours dénommé « jeu de l'intrus » dans les vitrines des commerçants.co construit avec les membres de l'Union de Commerçant et Artisans (UCA). Des lots seront offerts, dont un bon pour un voyage. Il est proposé au conseil municipal d'allouer une somme de 100 € à la société des voyages Ferron pour ce jeu concours.

L'UCA prendra la main à partir de 16h30 par une marche solidaire dans le cadre d'octobre rose avec 2 circuits de 6 et 11km avec des animations.
Près de 24 commerçants artisans ont répondu favorablement à leur participation.

Les élus sont invités à s'impliquer à cette journée d'animation en collaboration avec les commerçants et peuvent se manifester auprès de Mme RIGOLLE pour la bonne organisation de la journée .
Le conseil municipal a alloué une somme de 100 € à la société des voyages Ferron pour le jeu concours.

HABITAT URBANISME ET FONCIER

Rapporteur : M. Eric ROBIN

Aménagement chemin Ville Hubeau : passation marchés de travaux :
Choix de l'entreprise
Le rapport d'analyse des offres reçues à l'issue de la consultation publique, dressé par le cabinet Nicolas est présentée au conseil municipal.

5 offres ont été reçues allant de 143 882,90 € H.T. à 188 483,45 € H.T. L'évaluation du cabine Nicolas établissait à 133 000€

De l'analyse financière (70%) et technique (30 %), il ressort que l'entreprise la mieux disante est Brocéliande TP.

Le conseil municipal,
- retient l'offre de l'entreprise Brocéliande TP pour un montant de 172 659, 48€ T.T.C.
- charge le maire d'exécuter la présente décision et signer toutes pièces s'y afférentes, notamment le marché public à intervenir.

A noter que la DSIL (Dotation de Soutien aux Investissements Locaux) sera sollicitée au titre des actions en faveur des mobilités.

Rapporteur : M. Hubert CHEVALIER

9. **Aménagement chemin Ville Hubeau : suivi travaux**

Dans le cadre de l'écluse mise en place au mois d'août il sera proposé un test avec les engins agricoles afin d'optimiser ce passage. Il est fait remarquer que le passage des camions occasionne du bruit.
L'objectif des aménagements est de réduire la vitesse de circulation. Avec le temps la nouveauté s'accepte.

Rapporteur : M. Hubert CHEVALIER

10. **Aménagement de rues René Guitton et suite :**

L'ADAC, l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor, propose une mission de « suivi études réalisées par l'équipe de maitrise d'œuvre jusqu'en phase d'avant projet (rencontres et réunions, accompagnement du maître d'ouvrage) durant les études de conception et les vérifications des prestations fournies par le maître d'œuvre (Diagnostique, Esquisse, Avant Projet).
L'offre de service s'élève à 1 080 € H.T.
Le conseil municipal accepte la mission proposée et valide l'offre.

Rapporteur : M. Hubert CHEVALIER

11. Travaux dans les Lotissements du hameau de la Héronnière et du hameau de la ville Hubeau : groupement de commandes pour l'assainissement eaux pluviales et l'assainissement eaux usées.

Afin de permettre une rationalisation et une mutualisation des procédures de marchés publics, et de réaliser des économies d'échelles, La commune de Merdrignac et Loudéac communauté souhaitent mettre en place des groupements de commandes dans des domaines d'achats répondant à des besoins communs et individualisables. A cet effet, il est proposé le montage du présent groupement concernant les travaux de création de réseau d'assainissement eaux pluviales et eaux usées dans le cadre de l'aménagement des lotissements de la Héronnière et de la Ville Hubeau.

Le Conseil municipal:
- autorise l'adhésion de la commune de Merdrignac au groupement de commandes concernant les travaux d'assainissement d'eaux pluviales et d'eaux usées dans le cadre de l'aménagement les lotissements.
- accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes
- accepte que la commune de Merdrignac soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé ;

M. CHARTIER demande en tant que président du Syndicat d'Eau de l'Yvet, à être informé en amont du planning prévisionnel des travaux afin de coordonner les diverses interventions sur les lotissements.

Rapporteur : M. Hubert CHEVALIER

12. Aménagement de rues : convention avec ORANGE pour les réseaux téléphoniques.

Suite aux engagements pris avec le SDE sur plusieurs aménagements de rues, Orange propose une convention pour les réseaux téléphoniques, à savoir :
- Rues Stuart, Gilles de Bretagne et Beaumanoir : 2 120, 04 € H.T.
- Rue de Morbihan et de la Chaussée : 1 087,20 € H.T.
- Rue René Guitton : 1 059, 68 € H.T.

Le conseil municipal :
- accepter la réalisation des travaux de réseaux téléphoniques et valide les offres.

Rapporteur : M. Eric ROBIN

13. Travaux d'aménagement de la RN 164 :

Informations sur le lancement de l'enquête publique secteur Ouest : une enquête publique est ouverte en mairie entre le 3 et 20 octobre en maire de Merdrignac et Gomené, en vue de déterminer exactement l'emprise des terrains restant à acquérir par la DREAL afin de permettre la mise en 2X2 voies de la RN 164 dans le secteur de Merdrignac ouest.
Mme TANGUY, commissaire enquêteur recueillera les observations des intéressés en mairie de Merdrignac le 3 octobre (8h30-12h30) et le 20 octobre (13h30-17h).
Les personnes intéressées autres que les propriétaires, les usufruitiers, les fermiers pouvant réclamer de servitudes, sont tenues de se faire connaitre à l'expropriant (DREAL), à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à l'indemnité.

- Retour sur la réunion du 31/08 avec le Préfet
- Secteur est : route livrée en juin 2023
- Secteur ouest : fouilles archéologiques sur 4.7 ha, retard d'exécution des travaux de ce fait.

Novembre 2022 : réunion pour avancer sur les questions foncières
Les travaux sur ce secteur sont conditionnés à la signature du Contrat de Plan Etat Région (CPER), qui doit fléchés une enveloppe de 41 millions sur cette opération.
Le début des travaux est prévu pour 2023 et la livraison en 2026, mais ce calendrier demeure incertain du fait du plan Etat Région

-Section centrale : la situation relative aux voies de substitution et à leur financement reste au statut quo, avec toujours des points d'achoppement.

AFFAIRES RURALES ET CHEMINS RURAUX

Rapporteur : Michel HESRY

14. Vente de deux chemins ruraux dans le cadre de l'aménagement de la RN 164

Une promesse unilatérale de vente a été conclue entre l'ETAT et la COMMUNE DE MERDRIGNAC le 03 décembre 2021 et enregistrée au Service de la Publicité Foncière de SAINT-BRIEUC le 30 décembre 2021. Elle doit désormais être réitérée en la forme d'un acte administratif de vente.
L'acquisition doit se faire par l'ETAT, représenté par la DREAL, concernant les parcelles appartenant à la commune de Merdrignac, dans le cadre du projet d'aménagement à 2x2 voies de la RN 164.

Vente parcelles dans le cadre de **l'aménagement de la RN 164**
Dans le cadre du projet d'aménagement à 2x2 voies de la RN 164, une promesse unilatérale de vente a été signée le 6 décembre entre la commune de Merdrignac et l'ETAT, représenté par la DREAL, concernant les parcelles suivantes appartenant à la commune .
Cette promesse unilatérale de vente doit désormais être réitérée en la forme d'un acte administratif de vente.

16. Engagement de la société BAYWa r.e.
M. HESRY informe le conseil que, suite à la demande du conseil municipal de juillet et les négociations menées par Mr le maire, la société BAYWARE s'est engagée à la remise en état en enrobé de la section de voie communale n° 7, sur une longueur de 1185 Ml pour un cout estimé 65 542 €. Les travaux sont en cours actuellement.

AFFAIRES SCOLAIRES

Rapporteure : Delphine RIGOLLÉ

17. Aménagement maison Jeunesse de la Peignie : information sur le projet : financement et travaux.

La CAF vient de notifier l'accord du financement : aide de 51 840 € sur un montant prévisionnel 86 400 € H.T. (subvention au taux de 60%)
Il est proposé d'engager les travaux:
Devis NC Pro : menuiserie, sol, agencement : 27 655 € H.T.
Devis GR Energie : électricité, plomberie, chauffage 8 391 € H.T.
Devis Lejeune : peinture : 3 456 € H.T.
Devis Prodhomme : démolition, dalle, isolation : 17 375 € H.T
Devis Simon, menuiseries extérieures : 7 610 € H.T.
Engazonnement et espaces vert (en régie) : 4 000€
Et de procéder à l'achat de petit mobilier, équipements, petit électroménager, babyfoot (estimé à 10 800 €)
L'objectif est de rendre le local opérationnel pour février 2023, étant entendu que l'opération ne concerne que le rez-de chaussée du bâtiment.

18. Etablissements scolaires : visites du 19 septembre 2022

Mme RIGOLLE donne le compte rendu de la visite de la commission des affaires scolaires qui a eu lieu le 19 septembre dernier.
La journée a été appréciée et elle permet de rencontrer notamment les nouveaux directeurs nommés cette année.
Il en ressort une vie scolaire très riche sur la commune, avec de beaux projets pédagogiques dans chaque établissement.
Il a été évoqué également des situations conflictuelles sur le temps méridien entre les agents communaux en charge de l'accompagnement des enfants et quelques enfants avec des comportements irrespectueux et des manquements aux règles de vie à l'école (altercations verbales, voire physiques, entre enfants, et avec le personnel).

De ces constats, il ressort que :
- le règlement de vie à l'école va être notifié pour validation aux parents en ce qui concerne le temps méridien
- si les situations conflictuelles perdurent, les parents seront informés et ensuite reçu par les élus qui ont le souci de préserver le personnel communal
- de faire respecter l'ordre en mettant en place des sanctions graduelles, étant entendu que le sujet fera l'objet d'échange entre élus.

Les actions conduites par la municipalité visent à améliorer la gestion des enfants difficiles, à soutenir les encadrants et le personnel communal afin de retrouver un climat de sérénité autant du côté des enfants, de leur famille que des agents et de la collectivité.

Mme Céline Le Corre regrette que les enseignantes n'aient pas eu la visite des élus de la commission. Le temps imparti ne le permettait pas et le temps d'échange s'est focalisé entre les directeurs d'établissements et la commission. Des visites de classes se produisent régulièrement tout au long durant l'année scolaire. M. Robin propose de se rendre disponible pour rencontrer les élèves et leur présenter la vie municipale.

Enfin le cout du repas pour 2023 sera débattu et fixé le 18 octobre prochain par le CA du CCAS et sera présenté au prochain conseil municipal.

AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉS

Rapporteure : Isabelle HAMON

19. Logement communal : mobilier et équipement

En quittant le logement qu'elle louait à la mairie (logement N°12, place de la madeleine), Mme ALLARD a proposé à la commune de vendre à la commune un lot comprenant un lave-linge et une commode, mobilier et équipement qui pourraient servir pour des futurs locataires démunis. A noter que ce logement est pressenti comme logement d'urgence et doit de ce fait disposer d'un minimum d'équipement.

Le conseil municipal
- accepte l'acquisition proposée au prix de 150€.
- charge le maire d'exécuter la présente décision et signer toutes pièces s'y afférentes

CULTURE

Rapporteure : Isabelle HAMON

20. Présentation du projet « couleur de bretagne »
Ces concours de peinture orchestrés par Couleurs de Bretagne, vise à la promotion du patrimoine breton. Ils se déroulent dans différentes communes de Bretagne, ils sont gratuits et ouverts à tous.
Concept : se retrouver ensemble et passer la journée dans une ambiance conviviale avec son matériel de peinture, en partageant la même passion.

Dans différentes villes ou villages de Bretagne, les participants sont accueillis pour créer une peinture ou un dessin sur un sujet libre en rapport avec le patrimoine de la commune (bourg et environs) exclusivement sur le motif.

Le soir, les œuvres sont exposées et les participants peuvent participer au concours (non obligatoire) doté de récompenses.
Montant de l'engagement pour la commune : 910 € .
Date : mai 2023.

SPORT

Rapporteur : Cédric POILVERT

21. Réfection sol sportif de la salle Brocéliande.

Dans le prolongement de la discussion en conseil municipal du 27/07/22 chargeant le maire de trouver la solution technique la plus pertinente pour disposer d'un sol apte à recevoir le sol sportif, les devis suivants sont présentés
- devis Hardouinais TP (décapage et évacuation) : 17 400 € TTC
- devis DORES SOLS (dalle béton) : 48 216 € TTC
- devis Megret Eric (menuiseries, fournitures et poses) : 1 485. 82 € TTC
- devis Sportingsols (fourreaux complémentaires et plots béton) : 7 488 € TTC

Compte tenu de l'autorisation donnée au maire pour engager les travaux rapidement afin de ne pas pénaliser le déroulé du chantier, le conseil est invité à entériner la décision du maire.
Ainsi ,
Le conseil municipal :
- accepte les devis ci-dessus présentés pour les prestations indiquées.
- charge le maire d'exécuter la présente décision et signer toutes pièces s'y afférentes, étant entendu que les crédits sont inscrits au BP 2022.

22. Club Athlé-cross : Demande de subvention pour déplacement d'un athlète à une compétition nationale
M. GARNIER, Président club Athlétisme a sollicité une subvention de la commune pour la participation de M. Tanguy LEMOY, au championnat de France Athlétisme qui s'est déroulé à Epinal le 23 et 24 juillet 2022, selon le principe déjà de verser une subvention au club de 100 €/ athlète pour une participation à une compétition nationale.

23. Semaine fédérale Cyclo: demande de subvention

Une demande de subvention a été présentée par Mme LE PARC, Présidente du club cyclo Merdrignacien pour l'organisation de l'animation dans le cadre de la semaine fédérale (prise en charge location chapiteau) le 5 aout 2022.

24. Aménagement Halieutique Val de landrouet :

M Poilvert fait état de l'avancement du projet d'aménagement halieutique au Val de Landrouet
Montant travaux : 31 240 € H.T.
Aides accordées en juillet et aout 2022 par conseil Départemental : 6248 € (20%) et par la fédération de pêche : 11 786 € (37.7%)
Ce projet est conduit en collaboration avec la fédération de pêche locale. Les travaux vont être planifiés rapidement avec l'intervention de l'entreprise Protéa.

25. Retour sur l'inauguration du complexe sportif Jean Villeneuve.

La manifestation a été une réussite et des félicitations sont adressées à toutes les personnes qui se sont investies pour sa réussite : les agents du service entretien, du service technique, de la communication. Les remerciements sont également adressés aux membres des deux associations impliquées dans l'équipement (CSM Football et AS22), ainsi qu'à Ronan Delacroix.

Autres sujets abordés :

-salle de sport privé
-relance de l'activité tennis de table le jeudi à partir de 20 h via Association ASBTT

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2022

Excusés : GORÉ-CHAPEL Isabelle, ROSSIGNOL Marie-Louise, COMMUNIER Aurélien.

Secrétaire de séance : Nathalie BERNARD

FORMALITÉS RÈGLEMENTAIRES

Compte-rendu du conseil municipal du 28 /09/22 : adopté. M. DAUNAY demande de retranscrire les interventions des élus avec plus de précisions.

- Ajout de points d'ordre du jour :
- Entente Hardouinais Mené : avenant à la convention constitutive concernant l'arrêt de l'abondement « portefeuille commune ».
- ALSH intercommunal : Avenant N° 5 - Lot N°2
- Repas restaurant scolaire
- Médecins pôle médical
- Motion du conseil municipal
- Formation des agents d'entretien, en charge de l'accueil des enfants sur le temps méridien
- Réseau TEPOS
- Salle de Brocéliande : point sur les travaux

AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Eric ROBIN

1. Val de Landrouët
M. Marc Cluzeau, directeur du VAL est invité par le conseil municipal pour évoquer le bilan de la saison et les perspectives et futurs projets du VAL :

Les équipements :
9 chalets locatifs, gites, rénovés, mobil-homes, 78 emplacements camping
Location de salle jusqu' à 120 personnes : location salle avec chalets, salle avec cuisine
Location de la salle uniquement possible de novembre à mars.
Activités : tous ceux qui louent en été ont accès à toutes les activités, formule très prisée des vacanciers : piscine, activités sportives, tennis, accès base nautique, étangs ouverts à la pêche....
Ressources humaines : équipe constituée d'une douzaine de personnes l' été.
Animations : concert, barbecue, soirée à thème, ...

Quelques chiffres :
Chiffre affaire : 2007 : 180 000 € pour atteindre en 2022 : 549 000 €
Capacité d'accueil : 211 en locatifs, 468 max au camping, par jour.
Emploi : 6 ETP
Estimation des retombées économiques sur le territoire : 440 000 €
En 2022 : 420 000 nuitées
Montant des travaux et investissements depuis 12 ans : 2 400 000 €
Public accueilli (principaux profils): 20 % étudiants, 27% individuels en saison, 11 %individuels hors saison 10 % groupe locatif famille, 16 % groupe locatifs asso rando

Projets :
- 4 mobil-homes en janvier 2023 en remplacement d'anciens : plus qualitatifs et louables en hiver car l'isolation le permet
- Diagnostic énergétique des structures existantes : classées « F » : Travaux de rénovation à prévoir
- Ecolabel européen : le moins d'impact carbone = Adn du Val de Landrouet
- souhait d'Installation de bornes électriques
- Demande d'élargissement du chemin d'accès au camping des colonies : Mr robin lui répond que la demande a été prise en cours par la municipalité.

Autres points abordés :
Location de vélos électriques : proposée cet été, mais peu utilisée.

En cas d'utilisation du site pour d'importante manifestation, prévoir une marche forcée du ballon d'eau chaude suite à une remarque de Mr Daunay.
10 à 12 000 € : reversé à l'ASSEC et a LCBC pour les activités
Bonne fréquentation du site par les camping-caristes
Sports, situation géographique, relais efficace par Ronan DELACROIX sont des points forts pour l'attractivité touristique.
M. Cluzeau remercie la municipalité pour le soutien financier pour les travaux et pour les garanties d'emprunt, soulignant les retombées économiques pour la commune. Les services techniques municipaux sont aussi remerciés pour la qualité de l'entretien du site.

2. Service de collecte et traitement des déchets

Informations sur le financement du service
MM. Robin et Hesry informent l'assemblée du passage en 2023 de la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) à la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) suite au dernier vote du conseil communautaire de LCBC.

Motifs d'évolution : contraintes budgétaires, les impayés, l'équité de traitement des usagers face au service
La TEOM est assise sur la base taxe foncière et à terme, évoluera vers une taxe incitative.
Une Réunion publique est proposée le 8 décembre 2022 à 19 h à la salle des fêtes de Merdrignac pour le bassin de vie en présence des référents LCBC.

3. Rapport d'activité de Loudéac Communauté Centre Bretagne (LCBC)

M. le maire présente le rapport d'activités de LCBC, de l'organisation des services et les impacts d'exercices des compétences sur le territoire communal et sur le secteur élargi de Merdrignac.
L'accompagnement du bassin de vie est relevé au niveau de la proximité des services offerts et des flux financiers impactant la vie locale.

4. Projet de réhabilitation ancienne crêperie

M. le maire propose l'intervention de l'ADAC (Agence Départemental d'Accompagnement des Communes) pour la définition du programme.
Cout prévisionnel : de l'ordre de 5000 € pour étude pré-opérationnelle puis choix du maitre d'œuvre.
L'aide octroyée au titre « Petite Ville de Demain » pourrait financer les deux études : ADAC pour la réhabilitation de l'ancienne crêperie et NAGA pour l'étude paysagère du cœur de ville.
L'Intervention de l'ADAC portera sur le programme, le projet englobant un local commercial intégrant une destination évolutive (restaurant ou autre) au rez-de-chaussée et des logements à l'étage.

5. Entente Hardouinais Mené : avenant à la convention constitutive concernant l'arrêt de l'abondement 'portefeuille commune ».

M. Robin présente l'avenant n°1 à la convention constitutive de l'Entente qui a pour objet de modifier les modalités de versements des subventions attribuées aux différentes associations.
Afin de simplifier la gestion des flux comptables de chaque commune, lors de la réunion Entente du 3 octobre dernier, il a été convenu que ce versement se fasse en une seule fois par an, directement aux associations.

De plus, Il convient de prévoir de solder les versements des subventions 2022 au 31/12/2022.
Par conséquent, chaque commune doit verser le 3e et le 4e acompte à la commune référente de l'Entente, Merdrignac, afin que celle-ci puisse procéder au versement du solde de ces subventions aux associations au titre de 2022.

6. ALSH intercommunal : Avenant N° 5 - Lot N°2

M. Robin propose de régulariser par un avenant la durée globale de réalisation du marché passé avec Module Création, titulaire du lot N°2 (constructions modulaires). L'objet de l'avenant est de modifier le délai d'origine de 3 mois, en le prolongeant de 4 mois afin de faire coïncider la date de fin d'exécution du marché avec la date de réception des travaux qui a eu lieu le 29 juillet 2022.
Il n'y a aucun impact financier mais ce document préserve la collectivité sur la régularité des pièces du marché.

7. Points d'informations relatifs à l'ALSH :

M. le Maire fait un point de situation sur l'ALSH :
- Fuite d'eau constatée durant l'été : problème résolu à la suite de l'intervention de l'entreprise concernée
- Rampe d'accès au bâtiment : devis de garde-corps en attente pour sécuriser l'accès
- Inauguration : reportée au vendredi 2 février 2023.

Mme CHASLES déplore que cela soit aussi tard et interroge sur la nécessité de cette inauguration.
M. ROBIN précise qu'il est important d'organiser cette manifestation pour remercier les financeurs, même plusieurs semaines après la mise en service. Il faut composer avec les agendas des différentes parties prenantes. Cela permet aussi de régler les finitions pour présenter une structure en ordre de marche. Enfin, une porte ouverte au public sera organisée le 03 février pour permettre aux familles et à la population du bassin de vie de visiter le bâtiment.

- M. Chevalier fait part d'une demande des riverains pour des brises vues : Les pétitionnaires sont invités à adresser au Président de l'Entente leur demande par courrier. Il est toutefois précisé que le bureau de la directrice a été positionné côté rue pour permettre la surveillance à l'entrée de l'ALSH
- répartition du solde à financer du bâtiment :
M. ROBIN a transmis un courrier à M. le Maire de Laurenan et son conseil municipal, leur demandant de revoir leur position prise au mois de juin 2022 (retrait de la participation de Laurenan pour l'investissement du bâtiment) et a également demandé audience au Préfet pour recevoir son avis par rapport à ce cas très embarrassant et impactant pour les communes de l' entente, espérant tout de même que la situation s'arrange.

8. Repas restaurant scolaire

Pour information au conseil, M. Robin annonce que le prix du repas facturé aux familles a été réévalué en Conseil d'administration du CCAS de 0.40 €/repas à compter du 1er janvier 2023 (3.90€ au lieu de 3.50€ en 2022) en raison des multiples hausses dues au contexte économique actuel (alimentation , fluides, charges de personnel ..)

VOIR ARTICLE PAGE 2 du MERDRIGNAC EXPRESS

Malgré cette hausse, le reste à charge pour la collectivité (4.39€ par repas) demeure conséquent, d'autant que la crise énergétique, l'augmentation des denrées alimentaires ne cessent de croitre. M. le maire précise que dans ce calcul ne sont pas intégrés les frais de personnel pour l'accompagnement.

Il rappelle que le prix n'avait pas bougé depuis plusieurs années, et que contrairement à d'autres communes, l'impact de la crise n'a pas été répercuté en 2022.
M. ROBIN rappelle que la tarification basée sur le quotient familial, assorti d'une aide de l'Etat sur une durée de 3 ans, n'avait pas été retenue en raison notamment de l'incertitude de la pérennisation de l'aide étatique.

M. CHARTIER met en évidence le déficit du service et souhaiterait qu'une limite soit actée pour préserver les finances communales
M. ROBIN rappelle que ce service de restauration est un service aux familles et que le souhait est d'impacter le moins possible les ménages.

Il y a quelques impayés mais ceux-ci restent acceptables et le suivi comptable permet de les minimiser. La collectivité fournit des repas équilibrés, avec des produits locaux, et de qualité. Parfois ce sont ces seuls repas équilibrés offerts aux enfants au quotidien.
Une communication par mail aux parents va être faite sur cette décision du CCAS.

9. Médecins pôle médical

Participation aux charges de fonctionnement – convention à la suite du départ d'un médecin.

Suite à la délibération prise en 2021 et le conventionnement avec le cabinet médical en cas de départ d'un médecin, M. ROBIN propose d'attribuer la subvention convenue afin de favoriser l'installation ou le maintien de professionnels de santé dans les zones déficitaires en offre de soins. La commune se situant en zone d'action complémentaire, la commune peut prendre en charge, en tout ou en partie, des frais d'investissement ou de fonctionnement liés à l'activité de soins. C'est sur la participation des frais de fonctionnement que les médecins sollicitent une aide financière des communes du territoire Hardouinais Mené, depuis notamment le départ , le 1er octobre , du Docteur IONESCU, non remplacé.
Une convention est proposée pour formaliser l'aide attribuée par la collectivité aux professionnels de santé intéressés, d'un montant de 17 000 €.
Le Conseil Municipal décide de :
- valider la convention

10. Motion du conseil municipal face aux crises

M. ROBIN propose au conseil municipal de voter une motion exprimant les préoccupations concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.
Il propose d'ajouter au texte proposé le maintien du zonage ZRR (Zone de Revitalisation rurale) car il est probable qu'à terme il puisse disparaitre et entrainerait avec lui la fin des aides économiques sur le territoire, diminuant ainsi l'attractivité économique du territoire.

M. DAUNAY souhaiterait que le dispositif d'aides puisse être plafonné en fonction du résultat économique des bénéficiaires pour une répartition plus équitable.

FINANCES

Rapporteur : Pascal LE GALL

11. Vente de matériaux : fixation de prix

La commune a récupéré de divers chantiers et aménagements antérieurs des matériaux qui peuvent être réutilisés par des particuliers qui en feraient la demande.
Pour ce faire, le prix de vente doit être fixé par délibération ainsi que les modalités de vente.

Les particuliers intéressés retireront les matériaux, sous la surveillance et le contrôle d'un agent du service technique qui indiquera les matériaux enlevés avec le prix sur un bon d'enlèvement. L'intéressé contresignera ce bon qui servira de justificatif à l'émission d'un titre de recette. Cette vente sera effective à compter de la date du conseil, jusqu'à épuisement des stocks.

Le conseil municipal :
- accepte le principe de la vente des matériaux et fixe le prix des matériaux comme suit :
Dalles gravillonnées 40/40 : 1,5 € l'unité | Pavés : 15€ /m² | Bordures granit : 10€ l'unité

AFFAIRES SCOLAIRES

Rapporteure : Delphine RIGOLLÉ

12. Formation des agents d'entretien, en charge de l'accueil des enfants sur le temps méridien

Mme RIGOLLÉ propose d'organiser une formation proposée : « l'autorité, ou comment poser ses limites », le mercredi 9 novembre prochain, à destination des agents communaux intervenant sur le temps méridien en encadrement des enfants, dans le but constant d'améliorer la situation de travail des agents et la qualité d'accueil des enfants.
La présente proposition vise à organiser localement cette même formation et l'ouvrir aux communes membres de LCBC.
La commune de Merdrignac, s'il y a au moins 8 inscrits, paiera la prestation du formateur, prendra en charge les frais de repas et refacturera la quote-part pour chaque commune suivant le nombre de participants.

Il est proposé au conseil de délibérer sur l'organisation par la commune de Merdrignac assorti d'une refacturation aux communes voisines.
A la demande de Mme Le Corre, Mme RIGOLE précise que cette mesure et d'autres en cours visent à retrouver de la sérénité et de l'apaisement sur le temps méridien. Une réorganisation des personnels encadrant et également des espaces au sein du restaurant scolaire sont prévus pour la rentrée de Toussaint.

ECONOMIE ET TOURISME

13. Projet voie douce, la reconquête des chemins creux

Rapporteur : Eric ROBIN

Mr le maire demande à l'assemblée de se prononcer sur son engagement dans l'étude permise par le programme POPSU (Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines) Territoires : à la reconquête des chemins creux en centre-Bretagne. Cette étude permettra la création d'une voie douce à l'échelle du bassin de vie Hardouinais-Mené. Ce réseau de chemins fonctionnels sera associé à une offre culturelle et touristique originale. Ce projet se veut fédérateur au sein du territoire, puisqu'il permet de synthétiser l'ensemble des initiatives menées sur chaque commune.
Le conseil municipal :
- valide et soutien l'initiative visant à la reconquête des chemins creux en centre-Bretagne.

14. Retour sur l'Assemblée Générale label Village Étape

Rapporteur : Caroline LE COZ

Mme LE COZ et Mme GORÉCHAPEL ont participé aux rencontres nationales des Villages Étapes, qui se sont tenues du mercredi 28 au vendredi 30 septembre 2022 à Villers Bocage. Mme L COZ fait un compte rendu de ces journées :
42 villages étaient présents sur 73 villages labellisés. Il y a trois nouveaux villages en Bretagne dont le Faou et Châteauneuf
Il y avait une délégation québécoise présente car il y a une convention d'échange entre les Villages « Relais » au Québec et Village Etape en France, avec des échanges d'expériences sur "la mise en commun des meilleures pratiques pour un développement économique et touristique"
Mme LE COZ et Mme GORECHAPEL ont participé à ces rencontres et notamment aux ateliers proposés dont les deux suivants :
- L'accueil de la clientèle camping cariste un atout économique pour les territoires ruraux
- Le maintien de l'hôtellerie un enjeu capital pour nos villages étapes :
La problématique traitée portait sur les Airbnb et les hôtels et les obligations des uns par rapport aux autres tel que l'obligation ERP, les obligations incendie,
Les obligations de services (ménage, petit déjeuner, changement des draps et serviettes) ce que ne propose pas Airbnb.
M. ROBIN souligne cependant que les Airbnb sont appréciables sur notre territoire et peuvent donner une solution pour les actifs qui recherchent un logement temporaire.

15. Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP)

Mme LE COZ remercie les élus et des commerçants pour leur implication. Une trentaine de participation au jeu-concours a été enregistrée et a permis la découverte de commerces. Ce fût une belle expérience, encourageante pour une 1ere participation

16. Retour sur l'Assemblée Générale label Station verte

Rapporteures : Valérie FAISNEL et Delphine RIGOLLÉ

Mme FAISNEL et RIGOLLE ont participé au 22ème congrès organisé à Plescop (56).
Ce label éco tourisme existe depuis mars 2009 sur la commune.
Généralement, la labellisation est ponctuée d'une visite sur le site communal tous les 6 ans. Le Val de LANDROUET constitue le point fort du label
Deux projets en perspective :
- au printemps prochain : organiser une fête de la nature
- en octobre prochain : fête du terroir.
L'an prochain AG à Janzac (Charente)

HABITAT URBANISME ET FONCIER

Rapporteur : Eric ROBIN

17. Station d'épuration : Point d'informations sur les travaux

Mr Robin fait un point de situation sur les travaux financés par LCBC qui consistent à une rénovation conséquente de la station. L'assainissement est cependant un facteur limitant de développement en raison de la capacité du milieu récepteur. Une fois les travaux effectués, la station pourra accueillir les effluents de nouvelles habitations
Coût : 1 316 000 €
Calendrier : 1er semestre 2023 : choix des entreprises | Septembre 2023 : début des travaux |Septembre 2024 : livraison

AFFAIRES RURALES, CHEMINS RURAUX, DEVELOPPEMENT DURABLE

18. Travaux de voirie – programme 2023

Rapporteur : Michel HESRY

M. Hesry informe que LCBC propose de reconduire une procédure de marché à bons de commande. La commune s'est inscrite sur ce programme. Une convention fixant les modalités techniques et financières sera proposée au conseil municipal ultérieurement.
Cette procédure permet à la commune de bénéficier de prix attractifs. La procédure de mise en concurrence est réalisée par LCBC.
Le programme des travaux va être proposé par la commission des affaires rurales.

19. Réseau TEPOS

Rapporteur : Dominique DAUNAY

M. DAUNAY donne le compte rendu des rencontres du réseau Territoires à Energie positive (TEPOS). Ce réseau a commencé dans Le Mené en 2011. 11 ans plus tard, le réseau TEPOS rassemble plus d'une centaine de collectivités qui visent la couverture de leurs besoins énergétiques, après les avoir réduits au maximum, par les énergies renouvelables locales (objectif « 100 % renouvelables et plus »), ainsi que des acteurs engagés à leur côté.

Ensemble, ils ont choisi de faire de l'énergie une chance et un facteur de développement territorial.
Ces assises nationales ont été enrichissantes pour la délégation locale composée de 5 personnes y compris des élus de LE MENÉ.
Plusieurs ateliers étaient proposés, avec des visites sur site. Ainsi plusieurs retours d'expérience ont pu être découverts et appréciés :
- parc éolien avec 100% d'investissement par les locaux (scic).
- Champ éolien de 220 à 230 unités.
M. DAUNAY regrette le désengagement de l'état dans la planification à travers les schémas éoliens qui permettrait de répartir de manière équitable sur le territoire les parcs.
- Installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de maisons gérés par une commune, favorisant l'autoconsommation, en partenariat avec ENDIS qui assure un prix fixe d'énergie sur 25 ans.
- Retour d'expérience d'une commune des Vosges : éoliennes, méthaniseur, couverture des bâtiments communaux par des panneaux photovoltaïques.
Côté finances, ces projets précurseurs ont drainé des aides publiques, dont il faudra se passer pour les futurs projets
M. ROBIN précise l'importance de disposer de l'ingénierie et du conseil pour opérer les bons choix énergétiques et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux, ceci dans un contexte ou des choix budgétaires sont à opérer. A noter la pertinence du groupement de commande énergie conduit par le SDE.

QUESTIONS DIVERSES

20. Salle de Brocéliande : point sur les travaux
M. Poilvert informe l'assemblée que la dalle vient tout juste d'être terminée. Deux semaines sont dédiées à la réalisation du sol sportif. Il restera ensuite les tracés à réaliser. La salle devrait être opérationnelle fin novembre.

21. Piscine nordique
Le 20 octobre dernier, M. ROBIN, M. MENIER , avec une délégation de LCBC ont effectué une visite de piscines nordiques à Rennes (Bréquigny) et Dinan (Les pommiers) dans le cadre du projet de réhabilitation de la piscine Aquatide. Le bassin nordique, piscine extérieure chauffée, est une solution satisfaisante. Ce type de piscine peut fonctionner tout au long de l'année et les coûts de fonctionnement ne dépassent pas les couts d'une piscine couverte traditionnelle. Néanmoins, la question de l'énergie sera primordiale.

22. Plan de circulation routière rue des Sertes
Un collectif de riverains a adressé un courrier à la mairie pour demander la révision du plan de circulation et de la signalisation aux abords des rues des Sertes, Lambily et Brocéliande.
M. Chevalier va se rapprocher des riverains et une réponse sera apportée après étude des problématiques et plans de circulation.

23. Radio locale
Ouverture d'une fréquence de radio locale : le conseil municipal apporte son soutien au projet. Un courrier, proposé par Mme BADOUARD va être adressé en ce sens

24. Annuaire des services
Mme BADOUARD sollicite les membres de sa commission communale pour procéder à la relecture de l'annuaire des services de Merdrignac.

INFOS PRATIQUES

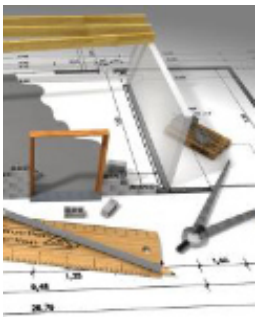

URBANISME OCTOBRE 2022

Déclaration préalable

M. PELLOUOIS Didier	Remplacement des menuiseries	34 rue du Manoir du Vieux Bourg
M. PRESSARD Hervé	Suppression et reboisement	La Butte à l'Argent
SARL OPEN ENERGIE	Panneaux Photovoltaïques	1 rue du Manoir du Vieux Bourg

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES
22/09 MIHAI Rahela

DÉCÈS
23/09 LE BLOAS Alain
08/10 RICARD Robert
13/10 GAIGNET Odette
19/10 ROBERT Michel

PERMANENCES ADJOINTS

- Samedi 19/11 : Hubert Chevalier
- Samedi 26/11 : Isabelle Goré-Chapel
- Samedi 03/12 : Michel Hesry
- Samedi 10/12 : Delphine Rigollé
- Samedi 17/12 : Pascal Le Gall

BOUTIQUE ÉPHÈMÈRE

6 rue de la Basse Madeleine

Mod'Alison :
Prêt-à-porter de la taille 34 au 52 et collection mère/fille du 2 au 16 ans.
- Du 21 au 25 novembre
- Du 12 au 16 décembre

www.facebook.com/MODALISON
www.modalison.fr

Le Dressing des Merveilles :
Prêt à porter et accessoires pour Femmes
- Du 3 au 10 décembre

Horaires : 10h30 > 19h fermé dimanches et lundis
www.ledressingdesmerveilles.com

COMMUNICATION |
Une info, un événement à faire paraître ? Merci de nous transmettre vos actualités par mail à **contact@mairie-merdrignac.fr**

INSCRIPTION POUR LA CAMPAGNE HIVER 2022 DES RESTOS DU CŒUR

Les inscriptions pour la campagne hivernale se dérouleront le lundi 14 novembre.

Il est demandé d'apporter les documents habituels permettant de constituer le dossier de la campagne 2022 des Restos du Cœur. Une fois l'inscription réalisée, les bénéficiaires pourront se présenter aux distributions qui se dérouleront du 22 novembre 2022 au 12 mars 2023, tous les vendredis de 10h à 11h30.

+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

« Campagne hiver 2022 » :
Restos du Cœur
Route de Saint-Launeuc
Distributions les vendredis de 10h à 11h30 du 22 novembre 2022 au 12 mars 2023.

UN SAPIN POUR S'UNIR : UN PROJET COLLABORATIF ET INTERGÉNÉRATIONNEL

L'association "Vis l'Âge' et l'ADMR de Merdrignac participent au projet "Un sapin pour s'unir" porté par l'association Monalisa.

Plusieurs structures de la commune prennent part au projet pour réaliser des carrés de 12x12 cm (tricot, crochet, feutrine) qui viendront orner un sapin de Noël en patchwork, symbole de la lutte contre l'isolement.

Vous souhaitez participer, chez vous ou pendant les ateliers ? Vous pouvez déposer vos carrés à l'ADMR ou à la médiathèque.

Des ateliers sont également organisés :

- Mardi 22 novembre - Accueil de Jour
- Mercredi 30 novembre et Mardi 13 décembre - Salle du Pôle médico-social
- Mercredi 14 décembre : assemblage

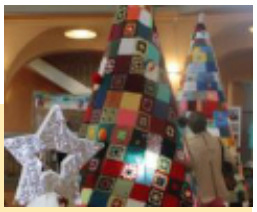

+ INFOS :

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS ET COLLECTE

« Un sapin pour s'unir » :
ADMR Merdrignac : 07 84 26 41 49
Médiathèque de Merdrignac : 02 96 28 42 28

Du 10 novembre au 10 décembre : Exposition des photographies de Lilou-LILOU à la Galerie d'Art du Petit Prince - Amicale Laïque du Groupe scolaire « Le Petit Prince »

18/11 - MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE
« Autant que faire se peut » - Cinéma Le Studio à 20h—Suivi d'un échange avec le réalisateur Neven Denis | médiathèque de Merdrignac et l'ODCM

19/11 - Atelier écriture - Médiathèque
19/11 - Bourguignon à emporter - CSM Foot - Salle des Fêtes
22/11 - Atelier « un sapin pour s'unir » - Accueil de jour

23/11 - Atelier méditation - Médiathèque
23/11 - Thansgiving - Pôle jeunesse
23/11 - Don du sang - Salle des fêtes

24/11 - Téléthon - concours de belote

27/11 - Théâtre - Amicale Laïque - Salle des Fêtes
30/11 - Atelier « un sapin pour s'unir » - Pôle médico social
30/11 - Collecte Emmaüs
30/11 - Découverte des métiers - Pôle jeunesse
01/12 - MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE
« Trait d'Union » de Jérôme Lambert et Philippe Picard - Cinéma Le Studio à 20h | Avec le Souvenir Français et l'ODCM

03/12 - Marché de Noël - Manoir du Vieux Bourg

06/12 - Atelier écriture avec Vis l'Âge

07/12 - Sapin de Noël - Pôle jeunesse

09/12 - Café Lectures - Médiathèque
09/12 - Sortie patinoire—Pôle Jeunesse
11/12 - Concert « Chœurs du Mené - Église de Merdrignac

14/12 - Point Santé Adaléa—Parking de l'église
14/12 - Ateliers créatifs de Noël médiathèque
14/12 - Décoration de Noël - Pôle jeunesse
14/12 - Inauguration Sapin de Noël avec Vis l'Âge

15/12 - Collecte Emmaüs

17/12 - Librairie itinérante - Parking médiathèque

17 & 18/12 - Tournoi de foot Robert Lecocq - CSM Foot - Salle intercommunale

20/12 - Atelier écriture avec Vis l'Âge
20/12 - Spectacle de Noël avec Doé—Médiathèque

21/12 - Film de Noël et après-midi festif Médiathèque